



MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2022

Délibération n°2022-11-006

OBJET : Demande de subvention au Département de la Loire enveloppe territoriale extension cimetière

Date de convocation :
23 novembre 2022

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 12

Pouvoir(s) : 0

Absent(s) : 3

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 30/11/2022

Et son affichage

Délibération comportant 1 page(s), 0 annexe(s)

Le 28 novembre 2022, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sans public, sous la présidence de Michel JASLEIRE

Les membres présents en séance :

Michel JASLEIRE – André TRUNEL – Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Sébastien MORLEVAT - Stéphane POYET - Delphine IMBERT - Hélène BALLEREY - Charles DUTOIT - Carole MURE - Laurine SOLLE

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Le ou les membres absent(s) non excusé(s) :

Le ou les membres excusés : – Stéphane MORLEVAT – Carole MURE – Bernadette FOREST

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance.
Le Conseil Municipal désigne Madame Hélène BALLEREY

M. le Maire indique que suite à la commission cimetière, il est envisagé de créer une extension au cimetière communal.

Une étude est en cours.

Nous avons reçu un devis de notre bureau d'étude pour la création de l'extension de 36 450 € HT.

Nous avons reçu un devis de 2G Génie Géologique d'un montant de 2 000 € HT.

Nous avons eu un rendez-vous avec nos conseillers départementaux qui nous ont indiqué qu'une demande de subvention peut être fait dans le cadre de l'enveloppe territorialisé (50%).

Après délibération, et à l'unanimité (12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet d'extension du cimetière et des travaux préalables de géotechnicien pour un montant total de 38 450 € HT.
- **DÉCIDE** de présenter ce projet pour solliciter une subvention au Département de Loire dans le cadre de l'enveloppe territorialisé.
- **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents nécessaires.

Essertines-en-Châtelneuf, le 29 novembre 2022

Le secrétaire de séance
Hélène BALLEREY

Le Maire
Michel JASLEIRE